

## **Intervention session du 27 mars 2009**

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

### **Notre session budgétaire est tardive.**

Elle l'est par rapport à l'habitude que nous avons prise depuis quelques années de voter notre budget primitif en décembre et je m'en excuse auprès des collectivités ou associations qui de ce fait n'ont pas pu inscrire un certain nombre de subventions départementales dans leur propre budget, je sais notamment que les communes se sont émues du montant de la DCE 2009 qui leur serait apportée.

Elle l'est vis a vis de nos investissements qui ne pourront démarrer qu'à partir d'avril ce qui nous imposera un effort particulier pour réaliser nos prévisions au cours de l'année 2009 et les rapports que nous allons examiner aujourd'hui vont vous démontrer combien cette réalisation est impérative.

Mais ce vote tardif était rendu nécessaire et vous le savez bien puisque nous en avons longuement échangé lors du débat d'orientation budgétaire, par l'étroitesse de notre marge de manœuvre et le besoin de cerner au plus près le montant des nos recettes indirectes pour pouvoir arrêter nos choix en termes de fiscalité directe et bon nombre de notification ne nous sont parvenues que très récemment.

**Notre session budgétaire est difficile**, car elle se situe dans un contexte de crise économique et sociale que d'aucuns souhaiteraient minimiser mais qui malheureusement se rappelle à nous chaque jour par de nouvelles annonces de licenciements, de mesures de chômage partiel, de fermeture ou de graves difficultés d'entreprises.

J'entends dire que les médias, et le Journal du Centre de ce jour ne va pas échapper à la critique, même si il est le reflet des commentaires qui circulent dans toutes les sphères de la société, donneraient trop de place aux mauvaises nouvelles et participeraient à entretenir le pessimisme ambiant. Il faut bien trouver un coupable et comme le disait Guy Béard, le premier qui dit la vérité.....

Les médias ne sont pas responsables de l'avalanche de plans sociaux dont nous prenons connaissance jour après jour, ils ne sont pas responsables des annonces de licenciements qui s'additionnent, ils ne sont pas responsables non plus des agissements indécents des dirigeants de La Société Générale ou de Valéo, mais bien heureusement dans une démocratie (ce que je veux espérer que nous sommes encore) ils mettent ces informations au grand jour, révèlent ces pratiques odieuses et souvent permettent d'y mettre bon ordre.

Il m'est impossible, en effet de commencer mon propos sans évoquer les Nivernaises et les Nivernais qui sont frappés par ces mesures ou ceux qui indirectement en subissent les conséquences :

Comment ne pas penser aux salariés d'Henkel qui vivent la fermeture de leur entreprise.

Comment ne pas penser aux salariés de Valéo -dont je salue la présence de représentants à notre session ce matin- qui viennent d'apprendre le licenciement de 97 salariés sur le site de Nevers, en même temps que la gratification scandaleuse accordée à leur PDG démissionnaire, scandaleuse dans le contexte d'aujourd'hui, mais toute aussi scandaleuse dans l'absolu. Je vous proposerai à la fin de mon intervention de voter un texte de soutien aux salariés de l'entreprise.

Comment ne pas penser à tous les sous-traitants dont le sort est lié à celui de ces groupes et je veux avoir une pensée particulière pour l'atelier protégé TRAP'S qui emploie des travailleurs handicapés et dont l'activité est en grande partie sous traitante de Valéo.

Comment ne pas penser aussi à toutes celles et à tous ceux qui sont confrontés depuis la fin de l'année dernière aux mesures de chômage partiel, à l'utilisation forcée des RTT ou des jours de congés et qui sont dans l'expectative et ne savent pas que quoi demain sera fait.

Comment ne pas penser à toutes les PME et entreprises artisanales de notre département dont la survie est liée à l'activité générée par les particuliers et par les collectivités locales.

Mais comment ne pas évoquer aussi :

Les restructurations militaires : la fermeture de l'EIAT à Château-Chinon et la remise en cause des engagements pris du fait de la disparition de la 15<sup>ème</sup> BSMAT de Fourchambault.

Et cette nouvelle vague de suppression de services publics et de réduction d'effectifs de la fonction publique : Trésor, gendarmerie, poste, écoles.... Et la dernière en date : la suppression du tribunal des affaires de sécurité sociale de Nevers qui devrait être regroupé avec celui de Bourges ! Une nouvelle fois les Nivernais sont pris en otage de ces réorganisations technocratiques et inhumaines qui ne connaissent que la règle à calcul de la rentabilité. Peu importe qu'un habitant de Montsauche doive faire 200 kms pour défendre ses droits en matière de sécurité sociale !

Est-ce que tout cela ne concourt pas largement à rendre les Nivernais et au-delà les Français moroses ? En tout cas cela les met en colère et je les comprends ! Et il faudrait être bien aveugle pour ne pas voir dans la manifestation énormément suivie du 19 mars, venant après celle déjà massive du 29 janvier, le désespoir et la colère qui s'expriment parmi nos concitoyens.

Ce message nous l'avons entendu et c'est bien la prise en compte de cette situation particulière qui a guidé la majorité départementale dans la proposition de budget primitif qui va vous être présentée dans quelques instants par notre collègue Henri Malcoiffe, rapporteur général du budget.

Sans empiéter sur cette présentation, je veux néanmoins souligner quelques éléments de contexte :

Lors du débat d'orientation budgétaire, nous avons insisté sur l'effet de ciseaux qui asphyxie de plus en plus les budgets départementaux :

### **D'un côté la diminution de nos recettes de fonctionnement :**

Les effets de la crise économique sur le marché de l'immobilier se traduisent par une baisse du montant des droits de mutation perçus par le département que nous avons estimée à – 5 % en 2009, en espérant qu'elle ne soit pas plus importante alors que dans le même temps les concours de l'Etat sont stagnants.

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), ne progresse cette année de + 0,36 % seulement, alors que sa progression était de + de 2 % avant la remise en cause du pacte de stabilité et de solidarité entre l'Etat et les collectivités locales.

Et une baisse de 11,2% du montant versé au titre des exonérations fiscales.

**De l'autre, une progression de nos dépenses «obligatoires»** dont la plus grande part sont des prestations sociales que nous versons au titre de la solidarité nationale pour le compte de l'Etat : l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), le Revenu Minimum d'Insertion (RMI) et la Prestation de Compensation du Handicap (PCH). La charge que supporte le département concernant ces différents dispositifs continue d'augmenter avec la montée en puissance de la PCH, et la mise en place du Revenu de Solidarité Active au 1er juin 2009 qui aura un impact qu'il est encore difficile d'évaluer à l'heure actuelle.

Autant d'éléments qui, ajoutés au constat du décalage entre cette progression et le montant des compensations versées par l'Etat, m'ont conduit à donner une plus grande résonance médiatique à la revendication que nous adressons annuellement au gouvernement pour demander le versement de la juste compensation des transferts de compétence et des transferts de charges qu'il a opérés en notre direction. C'est le sens de la lettre ouverte que j'ai adressée au 1<sup>er</sup> Ministre, dont je vous ai transmis copie à tous et que la presse a publié la semaine dernière.

**Un manque à gagner de 74 millions d'€ depuis 2002 soit près d'un quart de notre budget annuel, 15 millions qui nous manquent en 2008, c'est maintenant devenu totalement inacceptable !**

Si l'on avait dû, sur ces bases, construire le budget du département dans une logique purement comptable, la baisse de nos recettes pour 2009 aurait dû conduire le Conseil Général, compte tenu de ses contraintes et charges de fonctionnement obligatoires, à réduire sensiblement son budget d'investissement.

Mais si nous vous avons proposé cela mes chers collègues, alors que toutes les entreprises réduisent la voilure en matière d'investissement et que l'économie locale a un besoin vital de la commande publique et d'une politique volontaire des collectivités locales, le résultat pour l'économie nivernaise aurait été catastrophique.

J'entends bien les propos critiques, notamment ceux de Monsieur le Préfet qui estime à l'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie que « Dans ce département il y a encore trop de temps perdu sur certains dossiers qui s'enlisent dans un processus de recours d'avis et de recherches de quelques pourcentages de subventions supplémentaires. » Mais je suis bien obligé de constater que les dossiers « enlisés » ce sont plutôt ceux de l'A77 et de la RN7, où l'on appelle les collectivités à la rescousse pour sortir de l'ornière, c'est celui complètement en panne de la RN151 et ceux qui avancent ce sont les dossiers que les collectivités prennent en main à la place de l'Etat : l'extension de l'ISAT par exemple...

**C'est bien, en effet, parce que nous avons la volonté de soutenir l'économie et l'emploi dans ce département que nous avons ciblé dans notre budget près de 19 millions d'€ d'investissement sur des opérations prêtes à démarrer et qui pourront être menées à bien en 2009 et nous avons fait le choix d'investissements les plus utiles à nos territoires, à nos habitants et à nos entreprises.**

Ce plan de 19 millions d'€ permettra de lancer la réalisation du bâtiment des archives départementales, de mener à bien la deuxième phase d'extension de l'ISAT, d'engager le regroupement sur un même site de l'ensemble des services **du site d'action médico-sociale de Clamecy**, mais aussi de mener à bien la poursuite de l'aménagement de la RD 978 et de la déviation d'Imphy, cette première partie représente à elle seule près de 13 millions de travaux proposés aux entreprises dès 2009.

Nous proposons également d'intervenir en soutien des opérations menées par les territoires en matière d'aménagement de zones d'activité et de développement économique, mais nous prévoyons aussi un investissement lourd en appui du syndicat intercommunal pour remédier au problème de potabilité de l'eau du secteur de Corbigny, Châtillon-en-Bazois et Tamnay.

Il est également proposé une participation de 500 000€ à la réalisation par le Conseil Régional de Bourgogne d'un Institut de Formation aux Soins Infirmiers à Nevers.

Dans ce plan nous avons intégré une participation du Conseil Général à la réalisation de la déviation de Moiry qui était inscrite dans le plan de relance du gouvernement sous condition d'une participation de 50% de la part des collectivités : Conseil Général de la Nièvre et Conseil Régional de Bourgogne.

Pour autant notre participation est liée à un engagement de l'Etat sur plusieurs autres opérations : complément de subvention pour le bâtiment des archives, soutien pour le développement du technopôle de Magny-Cours, juste reversement de TVA sur nos investissements...

Les assurances que j'ai reçues à ce jour tant du Préfet de Région que du Préfet de département me permettent de vous proposer d'accepter une participation de 4 millions 250 000€ du Conseil Général à la réalisation de la déviation de Moiry.

L'ensemble de ce plan de soutien qui vous sera détaillé tout à l'heure est bien entendu complété par notre programme d'investissement courant : travaux dans les collèges, entretien de voirie et des bâtiments départementaux qui monte la section d'investissement de notre budget à près de 54 millions d'€.

Ce choix volontaire de privilégier cette année encore un fort investissement de la collectivité départementale nous met dans la situation de pouvoir prétendre au dispositif mis en place par l'Etat de récupération anticipée du FCTVA 2008. Ce qui nous permettra de toucher dès 2009 le remboursement de TVA qui nous est dû au titre de 2008. On ne peut considérer pour autant qu'il s'agit là d'une aide financière accrue de la part du gouvernement puisqu'il ne s'agit jamais que d'un prêt remboursé un peu avant son échéance et que l'avantage de la récupération anticipée, si avantage il y a, ne vaudra que pour cette année.

Mes chers collègues,

Avant d'engager le débat général je voudrais vous donner lecture d'une proposition de motion de soutien du Conseil Général aux salariés de Valéo dont le texte va vous être distribué et que je soumettrai à votre vote à l'issue de notre débat général.